

**RAPPORT DE PRESENTATION  
BUDGET ANNEXE PORT DE L'AYGUADE  
BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2021**

Le budget primitif 2021 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 26 février dernier. Il transpose sous forme de propositions nouvelles ces orientations, intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice 2020 conformément au projet de délibération présenté lors de cette même séance.

Le présent rapport de présentation abordera successivement :

- la balance générale
- les propositions nouvelles de la section d'exploitation
- les propositions nouvelles de la section d'investissement

## **A/ BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Le budget primitif 2021 s'élève à 997 K€. Son volume global est en diminution de 1% par rapport au budget 2020. Il est composé de propositions nouvelles, des restes à réaliser d'investissement et des reports de résultats. Il se divise en deux sections :

- ☞ **la section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 514 584,10 €** ;
- ☞ **la section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **482 243,35 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	460 405,00	270 534,10	236 198,25	397 500,00	696 603,25	668 034,10
Opérations d'ordre	3 350,00	244 050,00	244 050,00	3 350,00	247 400,00	247 400,00
<b>Opérations de l'exercice</b>	<b>463 755,00</b>	<b>514 584,10</b>	<b>480 248,25</b>	<b>400 850,00</b>	<b>944 003,25</b>	<b>915 434,10</b>
Résultats reportés	50 829,10		1 995,10		52 824,20	0,00
Restes à réaliser				81 393,35	0,00	81 393,35
<b>Total du budget</b>	<b>514 584,10</b>	<b>514 584,10</b>	<b>482 243,35</b>	<b>482 243,35</b>	<b>996 827,45</b>	<b>996 827,45</b>
Pour mémoire, budget 2020	693 789,08	693 789,08	315 492,21	315 492,21	1 009 281,29	1 009 281,29

## **B/ LES OPERATIONS D'ORDRE**

Les opérations d'ordre ne donnent lieu ni à décaissement, ni à encaissement et représentent une enveloppe globale de 247 K€.

Il s'agit, pour l'essentiel, des dotations aux amortissements (194 K€), des subventions transférées au compte de résultat (3 K€) et du virement dégagé par la section d'exploitation destiné au financement de la section d'investissement qui passe de 117 K€ en 2020 à 50 K€.

## C/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

**Elles sont estimées pour l'exercice 2021 à 460 K€** et diminuent de 13% par rapport au budget 2020, ce qui représente 71 K€.

Cette diminution s'explique par :

- la reprise de provision enregistrée sur 2020 (affaire Gourrier) : - 87 K€
- le remboursement attendu du crédit d'IS 2020 : + 15 K€

Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
013	Attenuations de charges		15 000,00	15 000,00	
70	Ventes de produits, services, marchandises	444 465,00	444 800,00	335,00	0,08%
706	Prestations de services	700,00	700,00	0,00	0,00%
707	Redevances d'amarrage	440 850,00	441 000,00	150,00	0,03%
7088	Autres produits d'activités annexes	2 915,00	3 100,00	185,00	6,35%
75	Autres produits de gestion courante		605,00	605,00	
78	Reprises sur provisions	87 263,00		-87 263,00	-100,00%
	<b>S/TOTAL</b>	<b>531 728,00</b>	<b>460 405,00</b>	<b>-71 323,00</b>	<b>-13,41%</b>
002	Résultat reporté	157 388,08	50 829,10	-106 558,98	-67,70%
	<b>TOTAL</b>	<b>689 116,08</b>	<b>511 234,10</b>	<b>-177 881,98</b>	<b>-25,81%</b>

### • LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES

Ce chapitre prévoit le remboursement au titre de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2020, estimé à 15 K€.

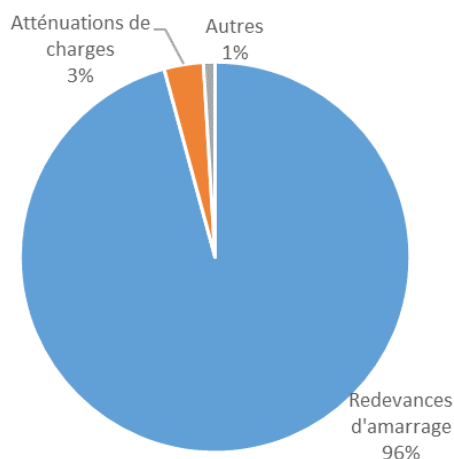
### • LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES

Avec 445 K€, ce poste reste stable. Il est composé majoritairement des redevances d'amarrage dont le seul produit est estimé à 441 K€. Le reste correspond au produit de la liste d'attente (3 K€).

### • LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les 605 € correspondent à la part salariale des tickets restaurant c'est-à-dire la moitié de leur valeur faciale.

## VENTILATION DES RECETTES DE L'EXERCICE 2021



## D/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

**Le montant de ces charges a été estimé à 271 K€** soit - 32% par rapport au budget 2020.

Cette diminution s'explique succinctement par :

- l'annulation des titres « Gourrier » en 2020 : - 86 K€
- l'impôt sur les bénéfices en forte baisse : - 31 K€
- une étude réalisée en 2020 pour le prédimensionnement d'un quai : - 10 K€

Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>163 461,00</b>	<b>152 730,10</b>	<b>-10 730,90</b>	<b>-6,56%</b>
60	Autres achats	17 536,00	17 802,10	266,10	1,52%
61 & 62	Service extérieurs	79 311,00	67 128,00	-12 183,00	-15,36%
63	Impôts et taxes	66 614,00	67 800,00	1 186,00	1,78%
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>103 905,00</b>	<b>106 329,00</b>	<b>2 424,00</b>	<b>2,33%</b>
621x	Personnel extérieur	42 500,00	44 105,00	1 605,00	3,78%
633 & 64x	Masse salariale	61 405,00	62 224,00	819,00	1,33%
65	Autres charges de gestion courante	1 205,00	672,00	-533,00	-44,23%
66	Charges financières	3 388,00	2 903,00	-485,00	-14,32%
67	Charges exceptionnelles	93 463,00	6 900,00	-86 563,00	-92,62%
69	Impôts sur les bénéfices	32 200,00	1 000,00	-31 200,00	-96,89%
	<b>TOTAL</b>	<b>397 622,00</b>	<b>270 534,10</b>	<b>-127 087,90</b>	<b>-31,96%</b>

### • LES CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 153 K€ (- 6,56%). Elles se répartissent principalement comme suit :

- fluides : 10 K€ ;
- fournitures et petit équipement nécessaires à l'équipe technique pour réaliser les travaux en régie, 7 K€ ;
- l'entretien des quais et le ramassage des déchets pour 12 K€ ;

- l'entretien des mouillages, 4 K€
- l'évacuation des sédiments suite à l'opération de recalibrage, 32 K€ ;
- des honoraires pour 7 K€ ;
- les taxes foncières pour 55 K€ ;
- la Cotisation Foncière des Entreprises pour 4 K€
- la redevance domaniale, redevance spéciale et taxe de séjour pour un total de 9 K€.

• **LES CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel représentent une enveloppe de 106 K€ soit une prévision qui évolue de 2,33% par rapport au budget 2020. Ces charges se ventilent entre la masse salariale du personnel et la refacturation du budget de la ville et du port Saint-Pierre pour la mise à disposition d'agents administratifs et techniques. Cette refacturation représente 44 K€ pour 2021.

S'agissant de l'enveloppe affectée à la rémunération du personnel permanent, l'enveloppe de 62 K€, tient compte de l'évolution naturelle des salaires (GVT – Glissement Vieillesse Technicité).

• **LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

Ce chapitre enregistre majoritairement les pertes sur créances irrécouvrables. Les titres de recettes concernés seront proposés par le comptable public et feront obligatoirement l'objet d'une délibération spécifique. En attendant une prévision de 670 € est inscrite au budget.

• **LES CHARGES FINANCIÈRES**

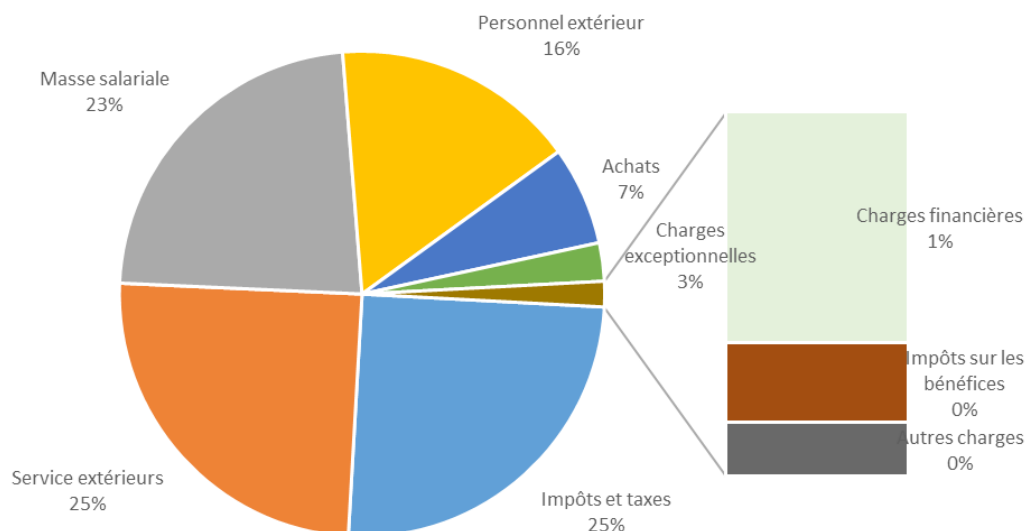
Le prévisionnel de ce poste est de 3 K€ soit – 14% par rapport au budget 2020.

• **LES AUTRES CHARGES**

D'un montant total de 8 K€ contre 126 K€ au budget 2020, ces charges se ventilent principalement en :

- indemnités à verser dans le cadre du contentieux « Gourrier », 3 K€ ;
- impôt sur les bénéfices, au titre des acomptes 2021 avec 1 K€ ;
- subvention à l'ANA pour moins de 4 K€.

## VENTILATION DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2021



## E/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement sont constituées de ressources internes autres que l'autofinancement et de ressources externes.

**Elles représenteront pour cet exercice la somme de 236 K€** dont :

- l'affectation du résultat. Une délibération spécifique est présentée lors de cette séance du Conseil Municipal pour 79 K€ ;
- un emprunt de 157 K€ dont le montant définitif sera ajusté en fonction des travaux réellement exécutés et du résultat de l'exploitation.

## F/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à 398 K€. Ils comprennent essentiellement les dépenses dites d'équipement ainsi que les remboursements d'emprunts.

### • L'EQUIPEMENT

Parmi ces dépenses qui représentent 95% du budget, on distingue :

Domaine / projet	Montant	%
<b>PLAN D'EAU</b>	<b>374 500</b>	<b>99%</b>
Maitrise d'œuvre - digue	80 000	
Insertions	4 500	
Recalibrage	170 000	
Aire de carénage en amont du pont	120 000	
<b>BUREAU ET INFORMATIQUE</b>	<b>2 100</b>	<b>1%</b>
<b>Total général</b>	<b>376 600</b>	

Les 81 K€ de restes à réaliser concernent l'installation du nouveau quai des plaisanciers.

• **LES EMPRUNTS**

L'inscription au titre du remboursement en capital de la dette s'élève à 21 K€.